

RCS : AVIGNON  
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01145  
Numéro SIREN : 840 374 771  
Nom ou dénomination : 2DF

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 7372

28 JUN 2023

**SARL 2DF**

SARL au capital de 100 Euros  
RCS AVIGNON N° 840374771  
Siège social : 53 AVENUE DE LA GRAVIERE  
84160 PUYVERT

**RAPPORT DE LA GERANCE**  
sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2020

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2020 ainsi que tous les comptes et le bilan du dit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

**1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 0 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 0 Euros, soit une diminution de 0 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de -318 Euros, soit % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 0 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 0 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 318 Euros contre 211 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 50 %.



- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 0 % par rapport à l'exercice précédent.

- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 318 Euros soit % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme)  
:

Exercice précédent	601 658 -	610 494 =	-8 836
Exercice en cours	664 150 -	630 243 =	33 906

Soit une augmentation de 42 743 Euros .

## 2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

## 3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de -318 Euros

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	Euros
- en autres répartitions	:	Euros
- en report à nouveau	:	-318 Euros
- en dividendes	:	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	100 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	Euros
- Réserve légale	:	Euros
- Autres réserves	:	Euros
- Report à nouveau	:	-9 254 Euros
Situation nette	:	-9 154 Euros



#### 4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

#### 5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

## PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an 2020, le 30/03/2021 à 15 H, les associés de la SARL 2DF, société à responsabilité limitée, au capital de 100 €, se sont réunis au siège social N°53 Avenue de la Gravière - à 84160 PUYVERT, en assemblée ordinaire, faite par convocation.

Etait présent :

Mr FERRANDO Denis demeurant 53 Avenue de la Gravière – 84160 PUYVERT  
Titulaire de 50 actions.

Mr FERRANDO Didier demeurant Quartier le Buou – 84160 PUYVERT  
Titulaire de 50 actions

L'assemblée est présidée par FERRANDO Denis.

Le président constate que les associés présents possèdent ensemble 100 actions qui représentent la totalité des actions et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1) Les doubles des lettres de convocation signés par les associés.
- 2) Le rapport de gestion du gérant.
- 3) Les textes de Résolution soumis à l'approbation de l'assemblée.
- 4) Le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Lecture est donnée de l'ordre du jour qui est le suivant :

- \* Approbation des comptes clos du 01/10/2019 au 30/09/2020
- \* Affectation du résultat de l'exercice clos au 30/09/2020

Lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte. Après discussion, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

**1ère Résolution** : La collectivité des associés approuve les comptes clos au 30/09/2020 et donne quitus à la gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**2ème Résolution** : Il est décidé par la collectivité, que le résultat constaté pour l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020 d'un montant déficitaire de -318€ est affecté au compte report à nouveau débiteur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**3ème Résolution** : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée donne pouvoir au porteur des présentes de déposer un exemplaire des comptes annuels et du présent procès verbal, au greffe du tribunal de commerce d'Avignon de manière anonyme.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H00.

Le présent procès verbal est signé par la gérance et visé par tous les associés présents à l'assemblée.

**Mr FERRANDO Denis**  
Gérant et associé



**Mr FERRANDO Didier**  
Associé





## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL 2DF			53 AVENUE DE LA GRAVIERE		
SIRET 8 4 0 3 7 4 7 7 1 0 0 0 1 1			84160 PUYVERT		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					

SIRET					
-------	--	--	--	--	--

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	318
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom		
			NIF		
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom		
			NIF		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
				CEGID	

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
AUDIXPERT 19 Rue Raymonde Martin Vallon de Malpasse Bat B 3 13013 MARSEILLE Tél: 04 96 15 16 17					
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	30/10/2020	Lieu: PUYVERT
			Qualité et nom du signataire:		Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		0FERRANDO DENIS

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

## ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

**I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.
5	6	7	8				
M FERRANDO DIDIER LE BUOU							
84160 PUYVERT	45						
M FERRANDO DENIS QUARTIER LE BUOU							
PUYVERT 84160 PUYVERT	45						
LES BASTIDES Quartier Le Buou							
84160 PUYVERT	5						
LE MEOU Quartier Le Méou							
84360 LAURIS	5						

**J DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		SARL 2DF			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		53 AVENUE DE LA GRAVIERE			84160 PUYVERT		
Numéro SIRET *		8 4 0 3 7 4 7 7 1 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 0 0 9 2 0 2 0		3 0 0 9 2 0 1 9	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements - Provisions</b>		<b>Net</b>	
		<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>	
						<b>4</b>	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>		<b>048</b>			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072	664 110	074	664 110	601 658
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	40	086	40		
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>664 150</b>	<b>098</b>	<b>664 150</b>	<b>601 658</b>	
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>664 150</b>	<b>112</b>	<b>664 150</b>	<b>601 658</b>	
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>	
				<b>NET 1</b>		<b>NET 2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100	100		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		(8 936)	(8 725)		
	Résultat de l'exercice	136		(318)	(211)		
	Provisions réglementées	140					
	<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>(9 154)</b>	<b>(8 836)</b>		
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			11		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			5 685		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	341 325	172	673 304	604 798	
	Produits constatés d'avance	174					
<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>673 304</b>		<b>610 494</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>				<b>180</b>	<b>664 150</b>	<b>601 658</b>	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARTI 2DF

Néant \*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 0 1
Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 1 9

Table with 3 columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Rows include: Ventes de marchandises \*, Production vendue (biens, services), Production stockée \*, Production immobilisée \*, Subventions d'exploitation reçues, Autres produits, Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

Table with 3 columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Rows include: Achats de marchandises \*, Variation de stock (marchandises) \*, Achats de matières premières et autres approvisionnements \*, Variation de stock (matières premières et approvisionnement) \*, Autres charges externes \*, Impôts, taxes et versements assimilés, Rémunérations du personnel \*, Charges sociales, Dotations aux amortissements \*, Dotations aux provisions, Autres charges, Total des charges d'exploitation (II)

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Table with 3 columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Rows include: Produits financiers, Produits exceptionnels, Charges financières, Charges exceptionnelles, Impôts sur les bénéfices \*

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Table with 3 columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Rows include: Rémunérations et avantages personnels non déductibles \*, Amortissements excédentaires, Provisions non déductibles \*, Impôts et taxes non déductibles \*, Divers\*, écart de valeurs liquidatives sur OPCVM\*, Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option, Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime, Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Table with 3 columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Rows include: Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime, Entrepises nouvelles, Reprise d'entreprises en difficulté, Divers, ZFA NG, Investissements outre-mer, Zones de revitalisation rurales, Pôles de compétitivité hors CICE, Bassins urbains à dynamiser-BUD, Déduction exceptionnelle simulatoire de conduite

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Table with 3 columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Rows include: Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement), Déficit antérieurs reportables : \*

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Table with 3 columns: Description, Exercice N, Exercice N-1. Row: RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ceget Group



Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2DF

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	<b>TOTAL</b>	<b>490</b>		<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	<b>TOTAL</b>	<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2DF

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

**B** MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C** VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

**II** DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	8 936
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	8 936
Déficits de l'exercice	860	318
Total des déficits restant à reporter	870	9 254

**III** DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

**IV** DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2DF				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/10/2019		et clos le : 30/09/2020		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				376		
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
<b>TOTAL 1</b>				106		
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
<b>TOTAL 2</b>				144		
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				121		
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	317	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
<b>TOTAL 3</b>				152	317	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	(317)
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	(317)	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2019	160	31/12/2019	
Date de cessation				186		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.						
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.						

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 0 3 7 4 7 7 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2DF

ADRESSE (voie) 53 AVENUE DE LA GRAVIERE

CODE POSTAL 84160 VILLE PUYVERT

Table with 5 columns: Description, Code, Count, Code, Count. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination

N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s)

Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions

Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s)

Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions

Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays

Adresse: N°, Voie

Code postal, Commune, Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires...

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 0 3 7 4 7 7 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2DF

ADRESSE (voie) 53 AVENUE DE LA GRAVIERE

CODE POSTAL 84160 VILLE PUYVERT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	2
--	-----	---

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

